RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège international Jeanne d'Arc
Clermont-Ferrand

Affaire suivie par :
Fabrice VIEL
Tél : 04 73 92 66 10
Mél : 0631410R@ac-clermont.fr

28 rue delarbre
63037 CLERMONT-FERRAND cedex1

CLERMONT-FERRAND, le 09/11/2026

Le principal

Aux

Parents des élèves de 3ème

OBJET : Démarche obligatoire pour les aménagements d'examen DNB 2027

Madame, Monsieur,

Un précédent courrier vous a informés de la nécessité, pour les familles dont l'enfant bénéficie d'un **Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**, de se connecter à la plateforme **Incluscol** afin de valider la demande d'aménagements d'examen pour le **Diplôme National du Brevet (DNB)**.

À ce jour, il apparaît que **de nombreuses familles n'ont pas encore effectué cette démarche**, pourtant indispensable pour que les aménagements soient pris en compte lors des épreuves.

Je vous rappelle que cette campagne se **termine le 15 décembre 2026**.

Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en considération.

Pour accéder à la plateforme, rendez-vous à l'adresse suivante : https://incluscol.ac-clermont.fr/

Puis cliquez sur **« Se connecter »**, puis sur **« Candidat scolaire »**.Vous pourrez ensuite vous identifier en tant que **responsable légal** à l'aide de votre compte **ÉduConnect** ou **FranceConnect**, votre enfant étant mineur.

Je vous invite à effectuer cette démarche dans les plus brefs délais afin d'assurer la prise en compte des besoins de votre enfant pour les épreuves du DNB.

En cas de difficulté vous pouvez contacter l'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Principal

COLLÈGE JEANNE D'ARC - CLERMONT-FERRAND

Fabrice VIEL